

N°39/15 – 24 février 2014

Personnel : création d'un poste de rédacteur territorial à temps plein, 35/35^{ème}

Le rapporteur,

☞ informe qu'un agent, actuellement en poste sur le grade d'adjoint administratif de 2^{ème} classe, a passé avec succès, les épreuves du concours de rédacteur territorial, organisé par le centre de gestion du Finistère.

☞ et propose de créer un poste rédacteur territorial à temps complet afin de permettre à cet agent d'accéder à un grade supérieur.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DÉCIDE :

à compter du 1^{er} mars 2014, de créer un poste rédacteur territorial à temps complet, 35/35^{ème} ;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité